

97150

le97150.fr

#204

Vendredi  
Friday  
4  
Mai  
May  
2018

 **SAINT MARTIN** • **SINT MAARTEN** 

VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD

# Les élèves de CM1 de l'école Clair Saint-Maximim tiennent leur 1<sup>er</sup> conseil

C'est en salle des délibérations de la Collectivité que les élèves de CM1 de l'école Clair Saint-Maximim de Quartier d'Orléans ont tenu hier matin le tout premier Conseil élargi de l'Aire Marine Educative créée en juin de l'année dernière.

Né en 2012 dans les Îles Marquises de l'imagination des enfants d'une école primaire, le concept d'Aire Marine Educative (AME) a été étendu sur tout le territoire national. A Saint-Martin, la première AME a été créée en juin 2017 à l'initiative de la bien-nommée « Madame Projet », Jessica Sabas, professeur des écoles en charge de la classe de CM1 de l'école Clair Saint-Maximim, à Quartier d'Orléans. Le projet pédagogique et écocitoyen s'est porté sur le site naturel et protégé du Gallion, où les enfants ont réalisé des études de terrain et également en classe. Les élèves ainsi placés au sein d'une dynamique de connaissance et de protection du site naturel, ont fait appel à l'expertise de la Réserve Naturelle, du Conservatoire du Littoral et du Pôle développement durable

de la Collectivité. Hier matin, en l'Hôtel de la Collectivité, les élèves restituaient fièrement leur travail en présence des responsables de la Réserve Naturelle, Vincent Oliva et Franck Roncuzzi, mais aussi de Michel Sanz, chef du service de l'Education, des cadres pédagogiques de l'USEP, Jean-Luc Elice et Evelyne Doressamy et de l'élue Pascale Alix Laborde, en charge pour la Collectivité des questions de l'environnement.

## POURQUOI N'Y-A-T-IL PAS DE POUBELLES SUR LE SITE ?

A chacune de leurs visites sur le site, les élèves ont procédé à des séances de nettoyage et de ramassage des déchets qu'ils ramenaient. Et c'est tout naturellement qu'ils posaient la

question à la Réserve Naturelle en charge de la gestion du site, de savoir pourquoi aucune poubelle n'était installée sur la plage du Gallion. Vincent Oliva chargé du pôle éducation à l'environnement de la Réserve Naturelle les informait que si des poubelles étaient installées, il faudrait également que soit organisées des tournées de ramassage de ces bennes à ordures. Or, cela n'étant pas le cas pour l'heure et afin d'éviter leur débordement, aucune poubelle n'est installée. L'élue Pascale Alix Laborde suggérait d'être informée quand la classe se rend sur le site du Gallion afin de positionner une benne préalablement à leur venue. Michel Sanz, quant à lui, préconisait que des panneaux recommandant de ne pas jeter des déchets à terre soient réalisés par les élèves et positionnés sur le site.



## RESTITUER LE SITE DU GALLION À LA POPULATION

Face aux attentes exprimées par les élèves pour un aménagement du site, les agents de la Réserve Naturelle leur expliquaient qu'un programme d'aménagement était en projet avec la construc-

tion d'aires de jeux en bois et des sentiers pédestres « dans le but de restituer ce magnifique site à la population locale, tout en sensibilisant à sa protection ». Un excellent travail mené par les élèves et les encadrants de l'AME. Michel Sanz proposait d'ailleurs que les élèves de cette classe de CM1 diffuse leurs mes-

sages de protection du site du Gallion auprès d'autres élèves, notamment ceux du collège de Quartier d'Orléans.

Quant à la maîtresse de CM1, Jessica Sabas, elle a inscrit des projets jusqu'en 2020 pour mener à bien cette mission d'Aire Marine Educative. **V.D.**